

**LGV : Plainte contre X pour entrave à la réunion publique de l'USV
ayant entraîné une mise en danger**

Panique à Grande Vitesse

En deuxième partie de la réunion, alors que les personnes de l'assemblée s'apprêtaient à poser des questions aux différents intervenants, les débats furent malencontreusement interrompus par une vingtaine de perturbateurs venus dans ce but. De façon concertée et prévue à l'avance, tous se sont levés simultanément, se dirigeant vers la sortie en hurlant, injuriant le public, renversant tables et chaises. La tension est montée d'un cran avec la surexcitation des esprits : violences verbales, injures, menaces, gestes obscènes, le tout dans le but de déclencher une bagarre générale avant d'éteindre toutes les lumières, plongeant ainsi cette salle du pre-

mier étage et les 250 personnes qui s'y trouvaient dans l'obscurité totale et en déclenchant l'alarme à incendie, coupant ainsi l'électricité générale. Dans le vacarme et les sirènes, devant la crainte d'un réel incendie, le début de panique qui s'est propagé fut difficile à maîtriser. Malgré tout, les organisateurs de l'USV ont su gérer la situation au mieux, évitant tout débordement et les conséquences dramatiques qui auraient pu se produire. La réunion a dû être interrompue faute d'électricité. Les élus présents, Maires des différentes communes impactées par la LGV et garants de l'ordre public, ont totalement condamné ces faits qu'ils ont qualifiés de graves.



Mr Thierry Fourcassier et Mr François Simon

Pour Bruno Lecomte, président du collectif, "si l'on peut comprendre que ce sujet déclenche les passions des personnes directement impactées, on ne peut accepter qu'un petit groupe de personnes hystériques entrave

les libertés des citoyens et commettent des actes dangereux pour la sécurité des biens et des personnes. Il faut maintenant que la justice détermine les responsabilités de chacun."

PBI



Le public déçu de ne pouvoir obtenir des réponses à ses interrogations doit quitter la salle